Communiqué de presse du 17 janvier 2012

GRETA : la mission de formation des adultes
de l'Éducation nationale est gravement menacée

A l'initiative du gouvernement, le ministère de l'Éducation nationale a engagé une réforme des GRETA, chargés de la mission formation continue de l'Éducation nationale. Le réseau des GRETA est l'un des plus grands opérateurs de formation continue en France. Réseau dynamique, il forme chaque année près de 500 000 stagiaires : salariés et demandeurs d'emploi (dont une majorité de catégories ouvriers et employés), jeunes sortis du système éducatif. Dispositif indispensable de la cohésion sociale, le réseau des GRETA est un outil public de formation continue de haute utilité sociale : il est garant d'un maillage fort des territoires, au plus près des citoyens et des entreprises, jusque dans les territoires les plus reculés et contrairement au privé dont l'unique ressort est la rentabilité financière.
Au prétexte d'une indispensable réforme qui devait avoir pour objectif l'amélioration du fonctionnement des structures et de la gestion des personnels, l'État se désengage en remplaçant l'actuelle structure juridique des GRETA rattachés à un établissement public local d'enseignement (EPLE) par un Groupement d'Intérêt Public (GIP) autonome. Le ministère place ainsi la formation continue des adultes en marge de l'Éducation nationale. Il veut faire supporter aux GIP-GRETA des charges financières nouvelles. Les personnels ne seront plus des agents de l'Éducation nationale. Ce projet pose de nombreuses difficultés techniques, juridiques et financières ignorées par le ministère. Il remet en cause la viabilité des GRETA et donc de la formation continue des adultes dans l'Éducation nationale

Le ministère s'obstine et travaille en catimini sur cette réforme sans dialogue social et sans négociation, alors que ce projet a été rejeté unanimement par les organisations syndicales. Tous les acteurs - administratifs, formateurs, coordinateurs, conseillers en formation continue, services formation continue des rectorats, agents comptables, chefs d'établissement...- qui sont opposés à cette réforme dénoncent le mépris envers les personnels qui font vivre, grâce à leur engagement et leur implication, un réseau des GRETA efficace et puissant dans un environnement concurrentiel, alors qu'ils exercent aussi des activités de service public d'utilité sociale.

Les organisations syndicales signataires (CGT Éduc'action, Sgen-CFDT, SNCL-FAEN, Snes-FSU, Snuep-FSU, Sud Éducation, UNSA-Éducation) réaffirment leur opposition à la structure juridique du GIP pour les GRETA et demandent l'ouverture d'une véritable négociation pour définir une réforme porteuse de progrès pour l'ensemble du réseau et des personnels qui :

- garantisse la viabilité des GRETA, préserve la cohérence du réseau et son appartenance au service public d'éducation par une structure juridique autre que celle correspondant au GIP ;
- reconnaisse enfin l'engagement et l'implication des personnels des GRETA depuis de nombreuses années ;
- maintienne un maillage des territoires qui préserve une offre de formation continue de proximité ;
- revienne sur les décisions de désengagement de l'État concernant notamment les postes de conseillers en formation continue.

Elles appellent à une journée d'actions jeudi 9 février dans toutes les académies sous forme de rassemblements, grèves, assemblées générales départementales ou académiques. Un dépôt de préavis de grève est déposé nationalement.
Elles invitent à la réunion d'intersyndicales territoriales pour organiser les modalités d'actions et demander audience au recteur. L'intersyndicale nationale demande à être reçue par le ministre.